



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'An Deux Mille Quinze, le Lundi 23 mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 10 Février, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI Mme GUERRINI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. MONDOLONI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI	à	M. MARCANGELI
M. PUGLIESI	à	M. MONDOLONI
M. VOGLIMACCI	à	M. SBRAGGIA
Mme SICHI	à	Mme BERNARD

Etaient absents :

M. CAU, Mme JEANNE, M. DELIPERI, M. RENUCCI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	38
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 23 mars 2015

Délibération N°2015/95

**Programmation de spectacles à l'Empire et au Palatinu
par la société Concept événement.**

M. le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio dans le cadre de ses missions de service public propose une saison de spectacle vivant riche, diversifiée et pluridisciplinaire à l'Espace Diamant, elle soutient par ailleurs de nombreuses autres associations, et en particulier l'Aghja - autre lieu culturel majeur pour la cité - qui organisent une programmation régulière ou plus ponctuelle (Locu teatrale, cirko..). Afin de compléter cette offre artistique déjà abondante et variée et de satisfaire les aspirations des différents publics, la ville à décider de soutenir financièrement le projet de la société Concept-Event, animée par Mr Georges Attard qui organisera à l'Empire et au Palatinu la présentation de spectacles de théâtre « grand public » ou jeune public selon le programme suivant :

- *A vos souhaits*, avec B. Menez, le 11/02/2015 - Empire
- *Le fils du comique*, avec P. Palmade, le 21/03/2015 - Empire
- *Zorro*, spectacle jeune public 15/04/2015 - Palatinu
- *Je préfère que l'on reste ami*, avec M. Bernier & F. Diefenthal 30/04/2015 - Palatinu

D'octobre à décembre 2015, d'autres spectacles seront proposés et feront l'objet d'une autre délibération.

Pour contribuer à la réalisation de cette programmation (location des espaces), la Ville apportera une aide financière de 20 000€ pour le premier semestre de l'année 2015. En contrepartie la société accordera un tarif préférentiel pour chaque spectacle à 200 personnes détentrices de la carte Ajaccio Culture.

Les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription du BP 2015, fonction 33, chapitre 65, article 6574.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver l'attribution de l'aide financière à la société Concept Event pour la réalisation de la programmation à l'Empire et au Palatinu.

D'autoriser Monsieur le Député Maire à signer tous les actes administratifs et à passer toutes conventions, relatifs à l'ensemble de cette proposition.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Mme Simone Guerrini, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat

Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 20 mars 2015.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

L'attribution de l'aide financière à la société Concept Event pour la réalisation de la programmation à l'Empire et au Palatinu.

DIT

Que les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription du BP 2015, fonction 33, chapitre 65, article 6574.

AUTORISE

M. le Maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de ces attributions.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150327-2015_95-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2015

Publication : 27/03/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

